

Adieu les V3, bonjour « Le Vélo »

Emmanuel Commissaire, e.commissaire@sudouest.fr



Un vélo électrique et un vélo classique accrochés à un « îlot smart ». FABIEN COTTEREAU / SO

Les vélos loués en libre-service par TBM vont tous être remplacés cette semaine par des modèles plus modernes. De nouvelles stations vont également voir le jour

En trois jours, TBM va changer intégralement sa flotte de vélos. Ses 2 000 exemplaires de V3, anciennement VCub, ces vélos gris proposés à la location en libre-service depuis 2010, vont être remplacés par une version plus avancée technologiquement, baptisée tout simplement « Le Vélo ». Jeudi soir, il ne restera plus aucun ancien modèle en circulation sur le réseau géré par délégation de service public par Keolis Bordeaux Métropole Mobilités, qui a investi 16 millions d'euros dans ce renouvellement de matériel.

De couleur noire, les nouveaux vélos sont au nombre de 2 000 également, 1 000 classiques et 1 000 à assistance électrique. Ces derniers sont reconnaissables par l'éclair jaune peint à l'emplacement de leur batterie embarquée. À ce même endroit, les « vélos musculaires », comme on dit désormais, sont munis pour leur part d'un discret panneau photovoltaïque dont les accumulateurs servent à alimenter les lumières disposées à l'avant et à l'arrière, ainsi que les clignotants.

Plus de batterie amovible

L'opération comprend également la création d'une quarantaine de stations, en plus des 186 existantes. Neuf nouvelles sont déjà en place (1). Le déploiement des autres s'échelonne jusqu'à la fin de l'année. Toutes sont équipées de 18 « bornettes », sur lesquelles viennent se prendre ou se raccrocher les vélos, deux sur chacune à certaines stations de l'hypercentre.

La grande nouveauté, en ce qui concerne le mode électrique, est donc qu'il n'y aura plus besoin d'y brancher une batterie, amovible, à venir retirer en agence. Celle-ci est maintenant intégrée au cadre. Le niveau de charge est même indiqué. Les vélos seront rechargés la nuit par des équipes de « swapping ».

Application

Parmi les nouveaux équipements, on trouve aussi un « cockpit » de guidage dans les rues. Après avoir rentré sa destination sur l'application dédiée, baptisée « Le Vélo par TBM », le temps de location, les flèches directionnelles et la distance à parcourir avant de tourner s'affichent tout au long du trajet via une connexion Bluetooth sur ce petit cadran implanté au milieu du guidon.

C'est dans le cadenas qu'est concentrée l'électronique en liaison avec les grandes bornes des stations, à partir desquelles les utilisateurs occasionnels pourront louer un vélo. Ce dispositif antivol a deux autres utilités. Il permet d'effectuer des arrêts minute, mais également de pouvoir restituer son

vélo à des espaces de raccrochage, au moyen cette fois d'une chaîne, appelés « îlots smart », conçus pour cinq engins supplémentaires, qui vont venir prochainement étoffer les stations les plus fréquentées du centre-ville, telles que place de la Victoire. L'ensemble du système basculera vers la nouvelle application ce mercredi, avec, par conséquent, une nécessaire interruption débutant dans la matinée.

« Ce nouveau vélo est moderne et plus élégant que le précédent, mais tout aussi robuste pour autant »

« Durer dans le temps »

« Ce nouveau vélo est moderne et plus élégant que le précédent, mais tout aussi robuste pour autant, car un vélo en libre-service doit durer dans le temps », note Pierrick Poirier, le directeur général de Keolis Bordeaux Métropole Mobilités. « Il est équipé de freins roller-brake, détaille-t-il. Ce ne sont pas de simples patins. » Côté sécurité toujours, les pneus sont recouverts de bandes réfléchissantes. « L'enjeu est de décongestionner notre métropole, rappelle Béatrice de François, la vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge des transports en commun. Entre 2009 et 2021, les déplacements à vélo ont augmenté de 124 %. La part modale du vélo atteint aujourd'hui 8 % à l'échelle de la métropole. Notre ambition est de la porter à 18 % d'ici à 2030. »

Quant aux V3, ils ne disparaîtront peut-être pas totalement du paysage. Le service des Domaines va en effet les revendre, aux enchères notamment. Ceux qui ne sont pas réparables seront démontés et recyclés.

(1) Brandenburg, barrière d'Arès, Amédée Saint-Germain, École Normale, Archives, Niel, barrière Judaïque, place Maran et Mandron.

LES TARIFS

L'abonnement à l'offre « Le Vélo » est de 30 euros par an pour un vélo classique et de 75 euros pour un vélo à assistance électrique, sachant que le premier est offert aux abonnés annuels TBM, qui ont la possibilité de souscrire le second au tarif réduit de 45 euros. Un emprunt comprend trente minutes d'utilisation. Au-delà, le service est facturé 0,10 € par minute. Pour les utilisateurs occasionnels, le décrochage, qui coûte 1 euro pour un vélo classique et 2 euros pour un vélo électrique, inclut également trente minutes, les minutes supplémentaires étant là aussi facturées 0,10 €. « L'offre tarifaire est un vrai signal », estime Béatrice de François.

Publié le 09/04/2024 – Sud-Ouest – Emmanuel Commissaire